



Catherine KAWA, *Les ronds-de-cuir en Révolution*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, 584 p.

Bruno Benoit



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/138>

DOI : 10.4000/ch.138

ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 1997

ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Bruno Benoit, « Catherine KAWA, *Les ronds-de-cuir en Révolution*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, 584 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-2 | 1997, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/138> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.138>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Catherine KAWA, *Les ronds-de-cuir en Révolution*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, 584 p.

Bruno Benoit

- 1 Ce livre est la version abrégée de la thèse de Catherine Kawa dirigée par Michel Vovelle et soutenue en 1993 à l'Université Paris I sous le titre *Les employés de l'Intérieur pendant la Première République (1792-1800). Approche prosopographique de la bureaucratie révolutionnaire*.
- 2 Le terme de bureaucratie date du XVIII^e siècle. Ce néologisme est fondé sur le rapprochement entre le français "bureau" et le grec "kratos" et désigne ainsi le pouvoir politique exercé par les bureaux au sein de l'État. La bureaucratie a donné naissance au bureaucrate, terme apparu sous la Révolution et qui désigne un employé imbu de son importance et abusant de son pouvoir sur le public. Dans le processus de croissance numérique et de perfectionnement de la bureaucratie française, la Révolution, particulièrement la période directoriale, constitue bien une étape majeure. Cela s'explique par la centralisation, les impératifs militaires et politiques. Or, au fur et à mesure de son développement, la bureaucratie, les bureaucrates, voire l'administration sont assimilés à un personnage collectif, une machine gouvernementale inhumaine, un instrument d'oppression entre les mains de l'État, mais aussi une source de profits personnels pour ses bénéficiaires comme Marx l'expose dans *La guerre civile en France*. Aux critiques marxistes viennent s'ajouter celles des néo-libéraux qui voient dans la bureaucratie la cause première du dysfonctionnement de l'État-providence. Il faut différencier les critiques des particuliers qui visent davantage la partie de la bureaucratie tournée vers le public, celle des commis et des fonctionnaires décrits comme parasites, de celles d'origine politique qui concerne la haute administration détentrice du pouvoir réglementaire,

répressif, véritable État dans l'État. Ne faut-il pas pourtant souligner qu'il ne peut exister d'administrations et de services publics sans fonctionnaires !

- 3 L'auteur aborde la bureaucratie du ministère de l'Intérieur, celui où les archives sont les plus abondantes, comme un groupe social, fort de 431 individus, spécialisé dans l'activité administrative et qu'il essaye de mieux connaître par l'étude prosopographique qui a pourtant le défaut selon lui de standardiser, lorsqu'on tente de construire un modèle de référence, les individus et de renoncer à un degré de précision que seule l'étude biographique permet.
- 4 La première partie de l'ouvrage, la plus courte et la moins originale, est consacrée à mettre en place la structure administrative révolutionnaire, celle de l'administration centrale et du ministère de l'Intérieur. La seconde partie s'interroge pour savoir si les employés ministériels forment un corps constitué. L'Assemblée Constituante a supprimé dans la nuit du 4 août 1789 tous les privilèges personnels et réels et le 1er août 1790 les privilèges juridiques. Dans ces conditions, les bureaucrates pouvaient-ils former un corps au sein de l'État ? Bien évidemment non et de ce fait, il n'y eut pas de statut légal du fonctionnaire, mais l'État n'étant pas un employeur comme les autres et la bourgeoisie au pouvoir ayant besoin de serviteurs fidèles pour la servir, les bureaucrates vont bénéficier, en échange d'obligations et de devoirs, de droits dans lesquels on peut ranger la garantie de l'emploi, le privilège procédural, les privilèges militaires, un droit à pension, une grille de salaires identique pour tous - l'éventail des salaires allant de 800 à 12 000 livres par an. Quant aux obligations et aux devoirs, il y a l'obligation de résidence, l'interdiction du cumul, la réquisition en poste en cas d'urgence et le devoir d'obéissance. De plus, le fonctionnaire doit être donc un bon père, un bon mari, un bon citoyen, c'est-à-dire être un modèle de vertu républicaine, le serment ne faisant qu'obliger le fonctionnaire à s'engager auprès des autorités en place. Se pose alors la question de la compétence du fonctionnaire, est-elle nécessaire ou bien le profil politique suffit-il ? Si l'on se réfère à l'échantillon de départ, rares sont les épurations, une seule est importante, celle du 10 août 1792, puisque 51,5 % des burelains de 1792 sont encore présents en 1801. Le " *spoil system* " a donc été peu pratiqué. Si les commis n'ont pas de statut légal, ils ont un statut coutumier qui s'exprime lors des procédures de recrutement et lors du déroulement de la carrière où le népotisme et le favoritisme jouent certes un rôle, ce qui peut expliquer la mobilité des employés au cours de leur carrière, donc les variations de traitement dans les deux sens, mais où la qualité de l'employé est pourtant le meilleur critère de recrutement, de promotion et de stabilité.
- 5 Dans sa troisième partie, l'auteur s'interroge sur le fait de savoir si les employés forment un corps social individualisé. L'auteur opte catégoriquement pour le non. Certes, si la plupart de ces employés de l'État sont nés près de Paris ou de Versailles, leurs origines sociales, elles, sont très hétérogènes : 20 % des pères sont commerçants, 15 % appartiennent aux professions libérales, 12 % artisans, 9 % de l'agriculture... De plus, nombreux sont les burelains qui ne font qu'un passage rapide dans l'administration, les promotions étant trop lentes pour ceux qui démarrent en bas de l'échelle. Cependant, la moitié des fils de burelains restent au service de l'État, cette carrière offrant sans investissement en capital une promotion sociale. Les burelains sont des salariés qui se situent, malgré la modicité de leurs revenus, au-dessus des ouvriers. Ces représentants de la petite bourgeoisie épousent des femmes venues de tous les horizons. Il y a bien des éléments qui permettent de parler de constitution d'un

groupe social original, mais sous la Révolution l'hétérogénéité domine, les employés de l'État ne sont encore ni endogames, ni endogènes ! L'esprit de corps est donc absent.

- 6 Ce travail, enrichi d'une importante bibliographie sur un sujet peu connu où les ouvrages les plus récents ont été réalisés par des Anglo-Saxons au premier rang desquels se situent les travaux de Clive Church et d'un index fort précieux, n'offre malheureusement que trois fiches bibliographiques sur les 431 employés du ministère de l'Intérieur. L'auteur nous invite à surfer sur Internet ! La lecture de ce livre dense s'inscrit dans la démarche initiée par Christophe Charle, mais au lieu de s'intéresser aux hauts fonctionnaires, Catherine Kawa, elle, s'est attachée à ces obscurs, ceux que seules les archives permettent de redécouvrir et qui ont pourtant été les soutiers au quotidien de la grande Révolution, mère de notre modernité politique. N'ont-ils pas été davantage des citoyens engagés, ce que confirme les nombreuses publications faites par eux, que des bureaucrates ?